



**Procès verbal de la réunion du Conseil de DS B3ESTE, le Mercredi 25 Mai
(relevé de conclusions)**

Présents : Chrystelle Bancon-Montigny, Jean-Louis Bodinier, Delphine Bosch, Christine Chevillon, Jean-Jacques Cornée, Erik Doerflinger, Hélène Fenet, Bernard Godelle, Elena Gomez, Arnaud Gregoire, Yannick Gueguen, Véronique Hanin, François Henn (invité), Sylvie Hurtrez-Bousses, Suzanne Jiquel, Richard Joffre, Hervé Jourde, Estelle Jumas-Bilak, Finn Kjellberg, Yann Leredde, Brigitte Meyer-Berthaud, Bastien Merigot, Agnès Mignot, François Rousset.

Représenté/excuse : Sèverine Bérard par Yann Leredde, Gilles Halbout par Bernard Godelle, Eric Servat par Agnès Mignot, Patrick Seyler par Hélène Fenet, Frédéric Simard par Christine Chevillon

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 14h10.

1) Intervention de François Henn (VPRI). F. Henn invite le Conseil à désigner un chargé de mission RI. Le Conseil propose de mettre en place une commission incluant les correspondants RI des Unités et des différentes composantes qui y sont représentées.

2) Préparation des Statuts

Le Conseil vote des propositions concernant les statuts : voir le document annexe Projet de Statuts pour les détails des propositions.

3) Information concernant l'organisation d'un Bureau

Il est proposé de mettre en place un Bureau ouvert, se réunissant sur un (ou des) créneaux prédéfinis pour faciliter la participation des membres du Conseil.

Il va falloir désigner un directeur Adjoint : un appel à candidatures est lancé.

4) Information sur l'organisation des Commissions de Section

Plusieurs DS envisagent d'organiser des élections communes pour mettre en place des commissions de section, permettant aux membres d'un DS de voter et participer à des Commissions gérées par un autre DS. Le DS B3ESTE envisage de mettre en place des Commissions pour les Sections CNU 67/68 (réunies), CNU 35 et 36 (réunies ou séparées : ce point doit faire l'objet d'une future décision) ; et une Commission distincte de celles des autres DS de pour les sections CNU de Pharmacie.

5) Information sur le fonctionnement transitoire des Pools d'Experts

Le Conseil est informé du souhait de la FdS que les Dept d'Enseignement et les directeurs de DS soient associés aux réunions des Pools d'Experts pour le recrutement d'ATER. Toutefois, la procédure de recrutement d'ATER transmise par la DRH prévoit que les candidatures seront classées par les Comités de Section (pour l'ex UM1) ou les Pools d'Experts (pour l'ex UM2), sans intervention des DS.

6) Informations sur les moyens du DS

Mary-Alice Garcia est secrétaire de B3ESTE. B3ESTE partage un poste d'ingénieur avec le DS Biologie-Santé : Philippe Clair sur la plateforme QPCR. Le DS devrait recevoir de l'ordre de 2500€ pour son fonctionnement. Il ne dispose pas d'autres crédits mais peut demander aux conseils

centraux de voter des contributions (exemple : FRB, point suivant).

7) Information concernant les Relations avec la FRB

Le Conseil est informé des versements passés de l'UM à la FRB (30K€/an), et des discussions passées et en cours pour faire entre l'UM au CA de la FRB. Il souligne la nécessité de faire un état des lieux de l'ensemble de demandes de contributions avant de demander (ou non) le renouvellement de la contribution à la FRB.

8) Informations sur une demande de soutien à des postes 1/2 ATER

Le Conseil est informé des différentes pratiques de soutien des postes 1/2 ATER : financements par des équipes des UMRs HSM et GM ; versus financement en 2015 par le Labex Cemeb, non renouvelé en 2016. Lors d'un prochain conseil, un vote de principe sera proposé pour transmission au Labex (en vue de la stratégie pour l'année prochaine).

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 17h.

Pièces jointes : Projet de Statuts